

Programme de pays pour la Guinée Equatoriale (2008-2012)

Introduction

Le présent document constitue le Programme de Coopération du PNUD avec la Guinée Équatoriale pour la période 2008-2012. Il a été élaboré à l'issue d'un processus de dialogue et d'échange étroits entre le Gouvernement, le PNUD, les Agences du système des Nations Unies et les principaux partenaires extérieurs du pays. Ce processus avait démarré avec la publication du Bilan Commun de Pays (CCA) en août 2006 et s'est poursuivi dans le cadre de la validation du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF), en cours de finalisation. En outre, il prend également en compte l'évolution de la situation politique et socio-économique récente au niveau du pays.

Analyse de situation

La Guinée équatoriale a réalisé une forte croissance économique pendant les 5 dernières années comme conséquence de la récente découverte d'importants gisements pétroliers qui a profondément modifié sa structure. La Guinée Equatoriale est aujourd'hui l'un des pays les plus dépendants du pétrole qui représente plus de 91% de ses exportations. Depuis 2001, le PIB affiche une croissance à deux chiffres avec deux années de croissance exceptionnelle (2001 et 2002), grâce à une hausse très importante de la production de pétrole sur cette période. En effet, le suivi et la gestion de la hausse spectaculaire des recettes pétrolières pèse énormément sur des capacités administratives déjà insuffisantes, comme en témoigne, le manque de données statistiques cohérentes et crédibles.

Malgré ce tableau économique impressionnant, le développement humain du pays reste encore faible et fragile. En effet, la croissance économique ne s'est pas encore traduite par une amélioration effective du niveau de vie de la population. La Guinée Equatoriale vient au 120^{ème} rang sur 177 pays de l'Indice de développement humain (Rapport sur le Développement Humain 2006). Il y a un décalage frappant entre le Revenu par tête de US \$ 17.000 environ et le rang occupé par le pays selon le RDH de 2006. La faible espérance de vie (58 ans pour les hommes et 59 ans pour les femmes), le fort taux de mortalité infantile (101 pour 1000 naissances vivantes), l'accès limité à l'eau potable et aux services de santé (44% et 53% respectivement en milieu rural et urbain), le taux limité d'accès à l'éducation de base (58 %), à quoi s'ajoute une prévalence du VIH/SIDA touchant 12 % de la population en 2006 (estimations), décrivent plutôt le profil d'un pays à très faible revenu. Ce déficit de développement humain par rapport au revenu du pays, donne la mesure la plus exacte du chemin à parcourir pour transformer la croissance économique guinéenne en développement.

Par ailleurs, le Gouvernement a mis en place une Politique Nationale et un Plan d'Action Multisectoriel pour la Promotion de la Femme. La situation socio-économique des femmes (50,6% de la population) nécessite des améliorations à cause de leur formation socio-professionnelle insuffisante ; peu d'entre elles ont accès aux études supérieures et aux emplois salariés. La plupart d'entre elles trouvent une occupation dans des secteurs comme l'agriculture traditionnelle, le commerce informel, les emplois non qualifiés. La mortalité maternelle reste encore très élevée.

En matière d'environnement, il y a un risque de contamination dans le secteur de l'exploitation des hydrocarbures, il faut donc trouver des mécanismes adéquats pour éviter un tel risque. Les compagnies qui exploitent le pétrole continuent à utiliser le mode de combustion à ciel ouvert ; des efforts devront être entrepris pour traiter les déchets toxiques, car cela expose l'environnement à une pollution continue. Malgré la promulgation en 2003 de la Loi régissant l'Environnement en Guinée Equatoriale, le manque d'un Code de l'environnement, de règlement, de la non application et de divulgation auprès d'une population sensibilisée au préalable en rendent difficile la mise en œuvre. Cette situation est amplifiée par l'insuffisance de moyens humains spécialisés dans la protection de l'environnement, le manque de sensibilité de la population aux avantages apportés par la protection et la conservation de la nature.

Les autorités sont pleinement conscientes des situations décrites ci-dessus qui constituent autant de défis au développement du pays. Le problème a été rendu davantage ardu dans un contexte de démocratie naissante

marqué par l'insuffisance de profondeur des réformes structurelles, économiques et sociales et aggravé par les faibles capacités du pays. Dans ces conditions, la problématique du développement de la Guinée Équatoriale se pose en des termes tout à fait clairs. Il s'agit en effet pour le gouvernement de déterminer comment assurer à bref délai l'émergence de capacités à même de gérer les nouvelles richesses du pays, relever le niveau de vie des habitants et d'une manière générale, assurer un développement humain durable dans la perspective de l'après pétrole. Le Gouvernement entend relever ces défis par la lutte contre la pauvreté qui passe par la création d'emplois surtout en milieu rural et visant les femmes en particulier grâce au développement des petites et moyennes entreprises basées sur l'agriculture, l'industrie et le commerce. Cet objectif ne pourra être atteint que par le renforcement des capacités nationales en vue d'assurer la conception et la gestion stratégique du développement.

La poursuite des objectifs de développement du Gouvernement et, par suite, de l'appui du PNUD dans ce processus nécessite donc de trouver une solution rapide aux principales contraintes au développement de la Guinée Equatoriale.

Le Système des Nations Unies, pour appuyer le Gouvernement de la Guinée Équatoriale, a retenu dans l'UNDAF quatre domaines prioritaires qui prennent en compte l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : **La réduction de la pauvreté, l'amélioration des services sociaux de base, la promotion du genre et de l'équité et la promotion de la bonne gouvernance.**

II Résultats et enseignements de la coopération passée

La mise en œuvre du Cadre de Coopération de Pays (2003-2007) a permis d'aboutir aux résultats suivants : ***Dans le domaine de la lutte contre la pauvreté***, le Gouvernement avec l'appui du PNUD a eu à appuyer les groupements à la base, à travers le renforcement de leur capacité dans le domaine de la gestion et à travers la mise à disposition des micro crédits pour la mise en œuvre des activités génératrices de revenus. Par ailleurs le PNUD accompagne le Gouvernement de la Guinée Equatoriale dans le processus de formulation du Programme National de Développement Economique et de Réduction de la Pauvreté. Dans ce cadre, un diagnostic stratégique, centré sur la recherche de niches de compétitivité, a été établi par le Gouvernement en vue de l'organisation d'une Conférence Economique Nationale courant novembre 2007, et l'appui du Système des Nations Unies en général, et du PNUD en particulier, a été sollicité pour compléter ce diagnostic, par un volet social et humain nécessaire au regard de la réalisation des OMD. ***En matière de promotion de la bonne gouvernance***, les appuis du PNUD se sont concentrés autour de deux grands axes : L'appui au processus de décentralisation et la promotion des droits humains. Dans le domaine de la décentralisation, l'accent a surtout été mis sur le rôle des autorités locales dans la mise en oeuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), l'appui à l'application de la Loi Regulatrice des Administrations locales, le contrôle de la gestion financière des municipalités, les questions de genre et aux processus du développement locaux et la mobilisation des ressources en faveur des projets de développement. Sur le plan de la promotion des droits humains, un appui a été fourni à la Commission Nationale des Droits Humains, afin de lui permettre de sensibiliser la population et de vulgariser les instruments nationaux et internationaux de protection des Droits Humains. Dans ce cadre, les capacités des cadres nationaux sur les différentes méthodologies et techniques relatives à l'élaboration des rapports sur les Droits Humains ont également été renforcées. ***Dans le domaine de la promotion du genre***, les capacités, aussi bien du personnel du PNUD, des points focaux genre du système des Nations Unies que des structures nationales ont été renforcées, ce qui a permis d'appuyer l'élaboration d'un certain nombre de projets dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan d'Action Genre en Guinée Equatoriale. ***Dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA***, L'appui du PNUD, grâce au financement que le pays a reçu du Fonds Mondial, a permis de renforcer les capacités des structures nationales de lutte contre le SIDA et de mener d'importantes activités de sensibilisation sur l'ensemble du territoire, en particulier auprès des communautés de base.

Les raisons des faiblesses constatées dans les résultats présentés ci-dessus relèvent d'une combinaison de facteurs généraux affectant l'ensemble des projets, et des causes plus particulières relevant des capacités de gestion du gouvernement et des pratiques inhérentes au PNUD. Il s'agit principalement :

- Des défauts récurrents dans la conception et la préparation de nombreux documents de projets formulés, qui ont probablement eu des conséquences sur leur mise en oeuvre, entraînant de longs délais de démarrage et affectant la qualité des réalisations ;

- Des limites organisationnelles, conceptuelles ou techniques qui ont restreint la portée de l'appui du PNUD au Gouvernement;
- Le nombre insuffisant, la quasi-absence de formation continue, la rotation excessivement rapide sur les postes de cadres de l'administration
- La difficile mobilisation des ressources nationales et le manque d'un cadre de partenariat transparent et efficace avec le secteur privé pétrolier pour susciter et canaliser leur contribution au financement d'activités visant le bien-être social des populations ;
- Le non déboursement des fonds de la contrepartie du Gouvernement pour l'exécution des projets de développement ;
- L'absence de structures mais aussi de mécanismes fonctionnels au niveau central des institutions gouvernementales pour faciliter le dialogue de politique de développement avec les partenaires et la coordination de l'aide au développement, le traitement et le suivi coordonné des dossiers de la coopération ;

Par ailleurs, compte tenu des faibles capacités de gestion de l'administration, la modalité d'exécution directe par le PNUD a été le plus souvent adoptée pour des projets nécessitant des décaissements rapides, dans des conditions de transparence conformes aux procédures de l'organisation.

III. Programme proposé

Le programme proposé pour 2008-2012 s'inscrit entièrement dans le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance (UNDAF) et du Plan stratégique du PNUD couvrant la même période. Il représente l'apport du PNUD aux efforts de la République de Guinée Equatoriale dans la lutte contre la pauvreté, dans l'amélioration des services sociaux de base et dans la promotion de la bonne gouvernance en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Le présent programme vise l'amélioration des conditions de vie des populations équato-guinéennes les plus pauvres et les plus vulnérables, par la mise à disposition d'outils de formulation participative de plans de développement, par des mesures d'évaluation et de suivi de la pauvreté, de même que par l'impact des politiques menées. A ce titre, le programme propose des interventions dans les trois domaines suivants : La réduction de la pauvreté (y compris la lutte contre le VIH/SIDA), l'amélioration des services sociaux de base et la promotion de la bonne gouvernance.

A – Réduction de la Pauvreté

Le Plan national de développement économique et social et Lutte contre la pauvreté formulé, adopté et mis en œuvre : Le programme appuiera la mise en place d'un système national de collecte et de traitement des données socio-démographiques et économiques fiables, l'évaluation et le chiffrage des coûts des programmes sectoriels de la stratégie de réduction de la pauvreté, l'élaboration d'un plan de diversification et de croissance économique visant les groupes les plus vulnérables (pauvres, femmes, etc.) et la mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités des femmes en gestion et administration des petites et moyennes entreprises. Enfin, le programme contribuera à la formulation d'un Plan Directeur de Développement du Tourisme et le renforcement des capacités nationales de lutte contre le VIH/SIDA

Les Institutions nationales de coordination, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté renforcées et opérationnelles: Le programme contribuera à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités nationales dans les secteurs sociaux et d'un plan de suivi et d'évaluation de projets et programmes de Réduction de la Pauvreté

B – Amélioration des Services Sociaux de Base

L'accès aux services de qualité augmenté de manière significative : Le programme contribuera au renforcement des capacités des enseignants dans les disciplines scientifiques par une meilleure qualité des formations dispensées dans l'enseignement secondaire.

Disponibilité des services essentiels de santé de qualité augmentée de manière significative : Le programme appuiera les structures nationales de lutte contre le VIH/SIDA pour leur permettre d'offrir des services de prévention et de traitement selon les normes établies

C – Promotion de la Bonne Gouvernance

Le Système national de programmation, suivi et évaluation des investissements publics, est opérationnel :

Le programme contribuera au renforcement des capacités des organes de coordination intersectoriels, ainsi qu'à la création et à l'opérationnalisation d'une coordination des ONG. Aussi, à travers la mise en œuvre du programme, les organes de planification, programmation, suivi et évaluation des investissements publics seront opérationnels de manière effective. Le Programme appuiera également la mise en place d'une Commission Nationale de Lutte contre la Corruption dotée de capacités en matière de transparence et de bonne gestion des ressources ainsi que des structures et mécanismes pour le transfert et la gestion des fonds de contrepartie des programmes et projets sociaux (Fonds social).

Les femmes et le secteur du commerce international disposent des conditions nécessaires pour développer effectivement les activités économiques :

Le programme contribuera au renforcement des capacités nationales afin de permettre une meilleure insertion du pays dans le cadre intégré pour la promotion du commerce. Un appui sera également donné pour le renforcement des capacités de l'Aviation Civile afin de la rendre conforme aux normes de l'OACI.

Accès des Collectivités locales aux ressources et à la prise de décision amélioré de manière significative :

Il s'agit ici de former les autorités, les organes de base, le personnel d'appui et les ONG de toutes les municipalités afin de leur permettre de mettre en œuvre de manière effective la Loi sur la décentralisation de l'administration locale et le programme national de développement local

La législation en vigueur en matière des Droits Humains est appliquée de manière effective et en conformité avec les normes établies :

Le programme contribuera à la formation du personnel de la Justice, des forces de l'ordre et de la Société Civile en matière des Droits Humains et l'opportunité sera donnée à la population d'être informée et sensibilisée sur la législation et les procédures d'accès à la justice. Les parlementaires seront également formés pour jouer pleinement leur rôle législatif et de contrôle de l'exécutif ainsi que le personnel de la Commission Nationale des Droits Humains afin de lui permettre d'être en mesure de suivre, de diffuser et de vulgariser les instruments nationaux et internationaux des Droits Humains

Les capacités nationales en matière de gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement dans les domaines de l'eau, des sols, des forêts et de la gestion de l'assainissement et des déchets renforcés :

Grâce à l'appui du programme, les outils de gestion de l'environnement seront adaptés aux normes internationales et les connaissances sur la gestion des ressources naturelles et des risques de la détérioration de l'environnement et de dégradation des terres seront améliorées et les meilleures pratiques disséminées. Des technologies et services énergétiques durables seront disponibles et les capacités des communautés rurales à les gérer seront renforcées dans 4 villages pilotes.

IV Gestion, Suivi et Évaluation du Programme:

Stratégies de mise en œuvre: La stratégie globale aura pour objectif de : (i) réaliser des changements internes et renforcer les capacités du bureau du PNUD en vue de l'amélioration de ses performances dans le cadre de la gestion et du suivi/évaluation des programmes et projets (ii) renforcer les capacités nationales de gestion du développement et de coordination de l'aide (iii) disposer des mécanismes d'exécution qui permettent une meilleure appropriation.

Le suivi et évaluation: Les mécanismes suivants seront mis en place en vue d'une efficacité du fonctionnement des institutions nationales concernées: Rencontres trimestrielles avec la Direction Générale des Organismes Internationaux au Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale et de la Francophonie, réunions périodiques du Groupe Technique conjoint Gouvernement/Système des Nations Unies et les groupes thématiques de réflexion sur les domaines d'intervention du PNUD avec la participation des partenaires concernés.

La mobilisation des ressources et les actions de plaidoyer: L'aide publique au développement n'est plus une nécessité absolue pour le gouvernement mais la coopération technique reste, elle, une nécessité absolue pour permettre au pays de faire des avancées significatives en matière de pilotage et d'exécution des politiques publiques. La stratégie à développer devra tenir des contraintes suivantes : a) un nombre réduit de

partenaires externes au développement du pays; b) les limites actuelles des pétroliers à contribuer au financement d'activités visant le bien-être social des populations ; Un plaidoyer sera fait auprès du Gouvernement afin de susciter sa contribution au financement des actions pouvant contribuer à l'atteinte des OMD. Par ailleurs, une stratégie de communication sera développée pour assurer la participation des médias publics et privés en vue de renforcer l'information publique et la communication sociale dans les programmes et projets.

V- Cadre de résultats et d'allocation des ressources (2008-2012)

Priorités Nationales : Amélioration des conditions de vie de la population

OMD 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim

Effet 1 de l'UNDAF : A l'horizon 2012, les institutions nationales et les secteurs productifs assurent efficacement le leadership et obtiennent des résultats satisfaisants dans la réduction de la pauvreté

Composantes du Programme	Effets Programme Pays	Produits attendus	Indicateurs de produits et données de base	Autres partenaires	Ressources
Réduction de la Pauvreté	Effet 1.1 La stratégie nationale de lutte contre la pauvreté formulée, adoptée et mise en oeuvre Indicateurs : Stratégie mise en oeuvre	Produit 1.1.1 Système national de collecte et de traitement des données sociodémographiques et économiques fiables mis en place et fonctionnel	Indicateurs :Système national d'information statistique établi Baseline :Non existence de système de collecte de données au niveau national	fonds social unfpa/undp/ unicef/oms/	TRAC US \$ 150,000 C/S Gouv US \$ 200,000
		Produit 1.1.2 Coûts des programmes sectoriels de la stratégie de réduction de la pauvreté évalués	Indicateurs :Programmes sectoriels formulés et budgétisés Baseline :Absence d'évaluation chiffrée	Inisabs/Mineduc/ue / Undp/Usaid/Unfpa/ Oms/Unicef	TRAC US \$ 160,000 C/S Gouv US \$ 100,000
		Produit 1.1.3 Plan Directeur de Développement du Tourisme élaboré et adopté	Indicateurs :Disponibilité du plan directeur Baseline :Secteur touristique non organisé	minifort/miniplan/ usaid	TRAC US \$ 200,000 C/S Gouv US \$ 500,000
	Effet 1.2 Institutions nationales de coordination, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté renforcées et opérationnelles Indicateurs : Nombre de plans sectoriels évalués	Produit 1.2. 2 Plan de suivi et évaluation élaboré et adopté	Indicateurs :Disponibilité du Plan de suivi et évaluation Baseline :Absence d'un plan de suivi et évaluation	miniplan/minisabs/ mineduc/minasco m/usaid/ue	TRAC US \$ 200,000 C/S Gouv US \$ 100,000

Priorités Nationales : Améliorer l'accès aux services sociaux

OMD 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous – OMD 6 : Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies

Effet de l'UNDAF : Le niveau d'utilisation d'une offre adéquate des services sociaux de base de qualité a augmenté de manière significative

Composantes du Programme	Effets Programme Pays	Produits attendus	Indicateurs de produits et données de base	Autres partenaires	Ressources
Amélioration des Services Sociaux de base	Effet 2.1: L'accès aux services d'éducation primaire et secondaire de qualité augmentée de manière significative Indicateurs : Taux d'inscription	Produit 2.1.1 Disciplines scientifiques de meilleure qualité dispensées dans l'enseignement secondaire	Indicateurs: Nombre total d'enseignants formés dans les disciplines scientifiques Baseline: Déficit d'enseignants dans le domaine	unesco mineduc miniplan	TRAC US \$100,000 C/S Govt US \$ 250,000
	Effet 2.2: Disponibilité des services essentiels de santé de qualité augmentée de manière significative Indicateurs : Proportion des structures et services de santé opérationnels	Produit 2.2.1 Structures nationales de lutte contre le VIH/SIDA offrant des services de prévention et de traitement selon les normes établies	Indicateurs: Nombre de structures nationales appuyées Baseline: Capacités des structures nationales encore faibles	Unfpa/oms/unicef Minisante/ coopération espagnole	TRAC US \$ 196,000 Fonds Mondial US \$ 5millions

Priorités Nationales : Réforme de la Fonction Publique et Renforcement des Capacités

OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

OMD 7 : Assurer une gestion durable de l'environnement

Effet 4 de l'UNDAF : Les capacités des Institutions de l'Etat et de la Société Civile sont améliorée de manière significative et leur efficacité démontrée

Composantes du Programme	Effets Programme Pays	Produits attendus	Indicateurs et données de base	Autres partenaires	Ressources
Promotion de la Bonne Gouvernance	Effet 4.1 Système national de programmation, suivi et évaluation des investissements publics opérationnel Indicateurs : Plan d'investissement annuel établi selon les principes de bonne gouvernance	Produit 4.1.1 Organes de coordination intersectoriels et coordination des ONGs renforcés et équipés et Organes de planification, programmation, suivi et évaluation des investissements publics opérationnels de manière effective	Indicateurs: Mécanismes de coordination établis Baseline: Faible capacités institutionnelles en matière de coordination	usaid/ue/ miniplan/unicef/ fnuap usaid	TRAC US \$ 100,000 C/S Govt US \$ 250,000
	Effet 4.2 Système national de lutte contre la corruption opérationnelle Indicateurs : Dispositifs et mécanismes établis	Produit 4.2.1 Commission Nationale de Lutte contre la Corruption disposant de capacités en matière de transparence	Indicateurs: Dispositif institutionnel fonctionnel Baseline: Climat des affaires peu sécurisant	usaid/ue/ miniplan	TRAC US \$ 100,000 C/S Govt US \$ 100,000

	<p>Effet 4.3: Secteur du commerce international disposant des conditions nécessaires pour développer effectivement les activités économiques</p> <p>Indicateurs : - Règles de sécurité des aéroports répondants aux normes internationales ;</p>	<p>Produit 4.3.1 Capacités de l'aviation civile renforcées et conformes aux normes de l'OACI et Stratégie de promotion des PMI/PME établie.</p>	<p>Indicateurs: Nombre des propositions des lois élaborées</p> <p>Baseline: L'aviation civile du pays ne répond pas encore aux normes standard de sécurité et de sûreté</p>	oaci/ minitransp	<p>TRAC US \$ 200,000</p> <p>C/S Govt</p> <p>US \$ 2000,000</p>
		<p>Produit 4.3.2 Plan de renforcement des capacités des femmes en gestion et administration des PME/PMI élaboré et mis en œuvre pour 150 groupements de femmes</p>	<p>Indicateurs: Nombre de femmes ayant reçu des formations</p> <p>Baseline: Capacités des groupements féminins encore faibles</p>	fao minaprom/ mineduc	<p>TRAC US \$ 100,000</p> <p>C/S Govt</p> <p>US \$ 100,000</p>
	<p>Effet 4.4: Accès des Collectivités locales aux ressources et à la prise de décision amélioré de manière significative</p> <p>Indicateurs : Nombre des projets ayant reçu un financement.</p>	<p>Produit 4.4.1 Autorités, organes de base, personnel d'appui et ONGs formés pour mettre en œuvre de manière effective la Loi sur la décentralisation de l'administration locale</p>	<p>Indicateurs: % du Budget National affecté aux Municipalités</p> <p>Baseline: Capacités des municipalités sont encore faibles</p>	fao mininterior	<p>TRAC US \$ 170,000</p> <p>C/S Govt</p> <p>US \$ 100,000</p>
	<p>Effet 4.5: Législation en vigueur en matière des Droits Humains appliquée de manière effective et en conformité avec les normes établies</p> <p>Indicateurs : Nombre des lois mises en concordance avec les conventions internationales</p>	<p>Produit 4.5.1 Le personnel de la Justice, les forces de l'ordre, le personnel de la Commission Nationale des Droits Humains et la Société Civile et la population sont formés en matière des Droits Humains</p>	<p>Indicateurs: Nombre de personnes formées</p> <p>Baseline: Faible capacité institutionnelle en matière de Droits Humains</p>	unicef unescom/ue /minijust/ mininterior	<p>TRAC US \$ 100,000</p> <p>C/S Govt</p> <p>US \$ 100,000</p>
		<p>Produit 4.5.2 Les parlementaires sont formés pour jouer pleinement leur rôle législatif et de contrôle de l'exécutif</p>	<p>Indicateurs: Nombre de lois amendées par rapport aux traités et conventions internationales</p> <p>Baseline: Parlement pas encore en mesure d'exercer pleinement ses fonctions législatives</p>	parlament/ oacnudh	<p>TRAC US \$ 100,000</p> <p>C/S Govt</p> <p>US \$ 100,000</p>

<p>Effet 4.6: Les capacités nationales en matière de gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement dans les domaines de l'eau, des sols, des forêts et de la gestion de l'assainissement et des déchets renforcés</p> <p>Indicateurs : Plan National mise en œuvre</p>	<p>Produit 4.6.1 Les connaissances sur la gestion des ressources naturelles et des risques de la détérioration de l'environnement améliorées et les meilleures pratiques disséminées</p>	<p>Indicateurs Nombre de structures nationales renforcées</p> <p>Baseline : Faible connaissance sur la gestion des ressources naturelles</p>	<p>Gef/Pnue/Fao/Unicef/ Minimedio/ ambiante/Inpage// Mineduc/Minagricul/Mininfort/Mininter</p>	<p>TRAC US \$ 100,000</p> <p>GEF US \$ 4,65 millions</p>
--	---	--	---	--